

RESTITUTION DES TRAVAUX DE L'ATELIER DE CONCERTATION DU 15 MAI 2024

1- Présentation du déroulé de l'atelier :

Après une introduction du contexte de l'étude commanditée par la DREAL, Monsieur le Maire indique que les scénarios de déviation du bourg de Polminhac ont été rejetés et qu'un réaménagement en place de la RN devra être engagé afin de sécuriser et d'améliorer la traverse de Polminhac et plus généralement le cadre de vie des habitants.

L'objectif de l'atelier est de recueillir les usages fait par les habitants afin de pouvoir élaborer un projet d'aménagement qui corresponde à leurs attentes.

L'atelier se déroule en deux temps :

Temps 1 « Identifier les points d'accroches sur le linéaire de la RN » (30mn)

Sur la base d'une vue aérienne, les participants sont invités à positionner des gommettes de couleurs permettant de localiser différents points d'accroche/ de friction / de pratique :

- C'est ici que je me rends le plus souvent
- C'est ici que je me sens le plus en danger
- C'est ici, je traverse la RN
- C'est ici que je me gare
- Je trouve cet endroit joli
- Je trouve cet endroit « moche »
- C'est ici qu'il faudrait un projet d'aménagement en priorité

Temps 2 « Jeu de rôle » (1h)

Objectif : Identifier les pratiques et faire émerger des propositions sur 4 grandes thématiques :

- Le vivre ensemble
- Paysage et environnement
- Activités économiques
- Mobilités

A partir de personae (profils type fictifs) les participants doivent répondre à une série de questions sur le rapport et les besoins que ces personnages entretiennent avec la RN122 et plus globalement le bourg de Polminhac.

2- Retour sur les productions de l'atelier :

L'atelier a réuni 25 participants. Une majorité d'hommes. L'ambiance était détendue, les participants ont pu s'exprimer librement. Les propriétaires des deux commerces étaient présents ce qui a permis d'identifier les enjeux de fréquentation de ces lieux. Des habitants de la RN étaient également là pour faire part de leur expérience.



Séance d'introduction



Prise de connaissance des outils



Temps 1 atelier sur carte



Temps 2 : jeu de rôles sur table

Temps 1 :

A partir de la légende, l'objectif était de repérer spatialement les pratiques, les points de rupture et d'accroche sur le linéaire de la RN :



- Les lieux les plus fréquentés sont sans surprise : la boulangerie, la boucherie et la mairie
- Les secteurs les plus dangereux sont localisés aux entrées de bourg avec le problème de la vitesse. Le long du linéaire, face aux lieux fréquentés on retrouve des problèmes d'étroitesse de trottoir provoquant un sentiment d'insécurité.
- Les secteurs de traversée correspondent généralement aux passages cloutés situés aux abords des commerces et de la mairie
- Les linéaires de stationnement semblent tous utilisés avec une concentration aux abords des services
- Les lieux valorisés sont : le lavoir, la fontaine, la mairie, le passage sur le Coste et quelques maisons ou vues sur des ruelles remarquables
- Les points noirs relevés correspondent à des bâtiments abandonnés et dégradés (anciennes fermes, vitrines fermées, garages)
- Les besoins estimés en projet d'aménagement concernent majoritairement les carrefours entre la RN et les voies perpendiculaires.

Temps 2 :

Table 1 : Vivre ensemble



Christelle, 33 ans, en couple, 2 enfants en bas âge (poussette), habite dans le bourg de Polminhac.

Dans quel contexte se rend-elle sur la RN 122 et à quelle fréquence ?

- Pour les achats alimentaires journaliers
- En voiture pour aller au travail (Aurillac)
- Pour se rendre à la mairie de temps en temps

Quel est son comportement sur la RN, dans quel état d'esprit la parcourt-elle ?

- Elle est très anxieuse avec les enfants
- Accès en voiture pour prendre la RN

Quels aménagements lui permettraient d'améliorer son expérience ?

- Aménagement des carrefours
- Passage en sens unique
- Aménagement des trottoirs
- Aménagements PMR normés (accès poussette)
- Trouver de la place en garant les voitures ailleurs
- Navette en bus ?

Dans le cadre du réaménagement de la RN à quoi sera-t-elle attentive en termes de mise en valeur ?

- Accès piéton
- Valorisation du patrimoine (le lavoir, la maison Pellissier)
- Des vitrines ouvertes
- Fresques et trompes l'œil
- Rénovation des façades
- Un concours de maisons fleuries



Jacques, 76 ans, Marié, Retraité, hyperactif (potager, pêche...)

Dans quel contexte se rend-il sur la RN 122 et à quelle fréquence ?

- Accès aux commerces tous les jours
- Accès à son potager tous les jours
- Accès à la Cère de temps en temps pour la pêche
- Accès à pied pour les courses et le bar

Quel est son comportement sur la RN, dans quel état d'esprit la parcourt-il ?

- Vigilant mais il connaît,
- Empreinte les passages cloutés

Quels aménagements lui permettraient d'améliorer son expérience ?

- Sécuriser le passage piéton devant Cambon

- Réduction de la vitesse des véhicules (zone 30km/h)
- Feu pour passage piéton
- Plus de passages pour traverser (à matérialiser)
- Restaurer les trottoirs
- Réduire le bruit (plaques d'égout qui sautent)

Dans le cadre du réaménagement de la RN à quoi sera-t-il attentif en termes de mise en valeur ?

- Les aménagements de sécurisation
- Mise en valeur du ruisseau du Coste (propreté)
- Panneaux de signalétique
- Eclairage en fonctionnement (pourquoi toute la nuit ?)



Jacques, 38 ans, en couple avec un enfant (ado), habite Clermont-Ferrand, souhaite s'installer à la campagne, en recherche de maison avec un local pour développer un bas associatif.

Quel est son ressenti lorsqu'il traverse Polminhac pour la première fois ?

- Dévitalisation du bourg, peu de commerces
- Maisons fermées

Qu'est-ce qui pourrait lui donner envie d'acheter un bien immobilier le long de la RN ?

- Stationnement suffisant
- Aménagements piétons (trottoirs)
- Plus de commerçants
- Prix attractif
- Un jardin à l'arrière de la maison

Quels aménagements lui permettraient de se diriger vers ce choix d'implantation ?

- Parking à proximité
- Sécurisation voirie

Dans le cadre du réaménagement de la RN à quoi sera-t-il attentif en termes de mise en valeur ?

- Sécurisation
- Valorisation du patrimoine

Synthèse table 1 : Vivre ensemble

Les échanges mettent en avant une fréquentation quotidienne de la RN notamment pour l'accès aux commerces (boulangerie et boucherie) et ponctuellement pour l'accès à la mairie ou aux échanges entre le haut et le bas du bourg.

Les trottoirs sont jugés insuffisamment larges et posent des problèmes d'accès PMR et poussette.

Le sentiment d'insécurité domine notamment à cause de la vitesse. La régulation de cette dernière est évoquée par le passage en zone 30km/h voire la mise en place de feux pédagogiques.

Le stationnement est une condition d'attractivité.

L'image du bourg est ressentie comme peu valorisante le long de la RN avec des façades fermées, dégradées.

Une opération de rénovation de façade pourrait concourir à renouveler l'image de la traversée. Le lavoir est un élément à mettre en valeur de la même manière que le ruisseau du Coste (rapport à l'eau).

Table 2 : Paysage et environnement



Henriette, 83 ans, Veuve, Retraitée, habite le bourg depuis 60 ans, autonome mais contrainte dans sa mobilité.

Quel est son parcours quotidien de promenade, à quelle occasion se rend-elle sur la RN?

- Se rend sur la RN uniquement par obligation (commerces, mairie)
- Traverse la RN pour aller aux associations devant la mairie, une fois par semaine
- Si elle passe par le carrefour du centre c'est dangereux (pas de trottoir au niveau du carrefour)
- Elle peut passer par l'intérieur du bourg (passerelle sur le Coste) et sortir sur la RN au niveau de la boulangerie
- Le stationnement rend les trottoirs dangereux (trop étroit)
- Elle se déplace de bonne heure pour éviter la queue aux commerces

Comment adapte-t-elle son parcours face aux aléas climatiques (canicule, neige) ?

- Quand il neige, elle ne peut pas sortir
- Les commerçants déneigent devant leur local et la mairie sale les trottoirs sinon les piétons sont obligés de marcher sur la route (congères dues à la déneigeuse)
- Pendant les canicules le trottoir à l'ombre est le plus étroit c'est dommage !
- Le danger l'été c'est le flux des touristes

Quels aménagements lui permettraient de mieux vivre ses déplacements ?

- Réaliser de vrais trottoirs
- Un trottoir d'un seul côté mais plus large
- Aménagement de passages piétons plus sécurisés
- Supprimer les voitures tampons mais garder des arrêts minutes pour les commerces (réduction de la bande de stationnement longitudinal à une emprise restreinte aux commerces)

Dans le cadre du réaménagement de la RN à quoi sera-t-elle attentive en termes de mise en valeur ?

- Des bancs pour s'asseoir
- Fleurissement des abords



Soha, 32 ans, en couple avec un bébé, en vacances estivales avec sa famille, de passage à Polminhac à l'heure du repas, souhaite pique-niquer

Quel est son ressenti lorsqu'il traverse Polminhac pour la première fois ?

- S'il arrive d'Aurillac c'est bien il voit l'aire de pique-nique
- En traversant le village il voit la boulangerie et la boucherie, il peut s'arrêter pour acheter à manger
- S'il descend au parking du passage à niveau SNCF, il peut profiter de l'aire de jeu (tables de pique-nique) ou de l'espace vert devant la salle des fêtes

- Le problème : c'est la signalétique, il y a trop d'informations et pas les bonnes
- Le risque est qu'il traverse le village sans trouver où s'arrêter, pas facile de stationner

Quels aménagements seraient susceptibles de lui donner envie de s'arrêter à Polminhac?

- Les commerces
- La vue sur le Château
- Attention : le stationnement minute n'est pas du bon côté quand on vient de Clermont pour l'accès aux commerces
- Des toilettes publiques
- Une aire de repos dans le village
- Un panneau d'information sur l'aire de pique-nique à l'entrée ouest du bourg

S'il s'arrête à Polminhac, comment aborde-t-il cet arrêt, de quoi a-t-il besoin ?

- Manger
- Il pourrait être intéressé par le camping, le restaurant
- Une meilleure identification des lieux

En admettant qu'il passe un moment à arpenter le village, quels sont les éléments identitaires pour lui ? Que retiendra-t-il de son passage ?

- Le Château
- Les maisons de caractère, les ruelles, la place de l'Eglise



Charline, 8 ans, habite le lotissement près de l'école, aimerait pouvoir traverser la RN seule pour se promener dans les bois aux abords du château.

A quelle occasion se rend-elle sur la RN ?

- Elle n'y va pas seule, c'est trop dangereux, elle y va avec ses parents
- Personne ne laisserait aller un enfant seul sur la RN
- 1° handicap : la vitesse

Comment s'y comporte-t-elle, qu'est-ce qu'elle y perçoit ?

- Elle est apeurée, il y a beaucoup d'obstacles
- Les trottoirs sont trop étroits, il y a du bruit
- Il n'y a que les touristes qui marchent le long de la RN
- Les habitants trouvent d'autres moyens de passer, il longent par l'intérieur du bourg et sortent là où ils ont besoin (stratégies d'évitement)

Quels aménagements lui permettraient de mieux vivre ses déplacements ?

- Des flashes à 50km/h sur tout le linéaire
- Réducteur de vitesse, travailler sur la perception de l'espace
- Aménager les trottoirs

Dans le cadre du réaménagement de la RN qu'aimerait-elle voir ?

- Plus de fleurs

Synthèse table 2 : Paysage et environnement

Les échanges mettent en avant les stratégies d'évitement des habitants qui cherchent des itinéraires alternatifs pour éviter de longer la RN (par l'intérieur du bourg).

L'étroitesse des trottoirs augmentée par le stationnement qui empiète sur l'espace piéton rend la circulation difficile et dangereuse. Un travail sur le réaménagement des trottoirs et sur la réduction de la vitesse est attendu. Un travail sur le bruit est également à prendre en compte.

Les stationnements minutes sont à revoir pour un accès facilité dans les deux sens de circulation.

Des problèmes de signalétique sont mis en avant notamment pour orienter les touristes. L'aire de pique-nique à l'entrée ouest du bourg est une opportunité et mériterait un panneau d'information pour donner envie de visiter la commune (services, stationnement, espaces de repos)

Des espaces fleuris seraient bienvenus pour améliorer le cadre de vie de la RN.

Table 3 : Activités économiques



Lisy, 23 ans, en couple, en vacances en Auvergne, cherche un camping et restaurant à Polminhac.

Quel est son ressenti lorsqu'elle traverse Polminhac pour la première fois ?

- Faut aimer les vieilles pierres, accueil peu chaleureux
- Orientation à revoir vers le camping

Quels aménagements seraient susceptibles de lui donner envie de s'arrêter à Polminhac ?

- Revoir la signalétique
- Indiquer le patrimoine classé et les services
- Retravailler les entrées de ville
- Orienter le touriste et l'activité vivante

Si elle s'arrête à Polminhac, comment trouve-t-elle de l'information, que cherche-t-elle, de quoi a-t-elle besoin ?

- Camping, restaurant : attention aux horaires
- Les parkings existent mais ne sont pas signalés

En admettant qu'elle passe un moment à arpenter le village, que retiendra-t-elle de son passage ?

- Problèmes de déjection canine
- Le Coste mais pas de trottoir et problème de sécurité sur la route de la gare
- L'église et son histoire, le château
- La croix, le cœur de village ; le sentier du château



Eric, 42 ans, agriculteur, habite près de Polminhac, cherche un local visible sur la RN pour de la vente directe de produits

Est-ce qu'Éric pourrait trouver une opportunité à Polminhac, où ?

- Oui : l'ancien cabinet vétérinaire
- D'autres possibilités de pas de porte

Qu'est-ce qui pourrait le convaincre d'installer sa boutique de vente directe à Polminhac plutôt que sur une autre commune traversée par la RN ?

- Difficultés à imaginer une installation à Polminhac, sensation que Vic-sur-Cère répondra mieux aux attentes

Quels aménagements pourraient accompagner le projet d'Éric ?

- Création de stationnements

Qu'est-ce qui fait identité à Polminhac pour lui ?

- Présence des autres commerces



Jean-François, 47 ans, investisseur dans le secteur du tourisme, en recherche de biens sur Polminhac

Est-ce que Jean-François pourrait trouver une opportunité à Polminhac, où ?

- Investir oui : Hôtel, restaurant, cabinet médical, boîte de nuit
- Développer le lac : un pôle touristique

Qu'est-ce qui pourrait le convaincre de développer un projet touristique à Polminhac plutôt que sur une autre commune du bassin ?

- La vue, le site, le calme, le lac, le château

Quels aménagements pourraient accompagner le projet de Jean-François ?

- Aide dans les procédures administratives de remise aux normes
- Projet du lac : aménager les berges

Qu'est-ce qui fait identité à Polminhac pour lui ?

- Les châteaux.

Synthèse table 3 : Activités économiques

Une fois de plus la signalétique est identifiée comme problématique et desservant Polminhac. Une identification plus claire des services et commerces gagnerait à être mise en place pour le touriste.

Le patrimoine local est un vrai levier identitaire.

Les opportunités ne manquent pas pour développer des commerces et des projets touristiques. Le prix des biens en vente est attractif. La concurrence avec Vic-sur-Cère est toutefois mise en avant.

Le lac apparaît comme une opportunité pour développer un pôle loisirs.

Table 4 : Mobilités



Thimothé, 10 ans, écolier, habite une maison près du château, aimerait se déplacer seul (école et parc)

A quelle occasion se rend-il sur la RN ?

- Pour aller voir ses copains, au par cet à l'école
- Aller à la messe, à la pêche

Comment ses parents appréhendent-ils son besoin d'indépendance ?

- Angoisse
- Déménagement ?

Quels aménagements lui permettraient de mieux vivre ses déplacements ?

- Passage sous terrain
- Vitesse réduite : zone 30km/h

Dans le cadre du réaménagement de la RN qu'aimerait-il voir ?

Radars sur le tronçon Le Ganel – Cabanes



Martine, 62 ans, mariée, jeune retraitée nouvellement installée à Polminhac (ancienne citadine)

A quelle occasion se rend-elle sur la RN ?

- Pour faire ses courses, aller à la mairie
- Lors d'une randonnée,
- Pour prendre le bus

Comment appréhende-t-elle ses déplacements au sein du village ?

- Tranquillement dans la partie sud du village
- Stressée le long de la RN

Comment pourrait-elle gagner en autonomie pour se déplacer à l'échelle du bassin de vie ?

- VTC électrique si aménagement de pistes cyclables
- Voiture sans permis
- Covoiturage (fêtes, manifestations, office religieux)
- Arrêt de train ?

Dans le cadre du réaménagement de la RN qu'aimerait-elle voir ?

- Des aires végétalisées en retrait pour protéger les piétons, des barrières ?



Gilles, 35 ans, marié et deux enfants en bas âge, habite près de l'église depuis 6 ans, travaille à Vic-sur-Cère et sa femme à Aurillac

Quelles sont les contraintes de déplacement auxquelles ce couple a dû faire face ?

- Les heures de travail ne fonctionnent pas avec les horaires des transports en commun

Qu'est-ce qui pourrait les motiver à vendre à nouveau une de leur voiture ?

- Covoiturage
- Changement de lieu de travail
- Voie verte entre Aurillac et Vic-sur-Cère
- Bateau ?

Quel rôle peut jouer le réaménagement de la RN en matière de mobilité alternative ?

- Espaces de stationnement
- Halte parking

Dans le cadre du réaménagement de la RN à quoi Gilles sera attentif ?

- Sécurité (intersections dangereuses)
- Accessibilité
- Le stationnement coupe la visibilité

Synthèse table 4 : Mobilités

Concernant les mobilités, le covoiturage est identifié comme la solution la plus aisée à mettre en place rapidement. En parallèle un projet de voie verte entre Aurillac et Vic-sur-Cère pourrait répondre à une demande de mobilité active facilité par l'émergence des vélos électriques.

La sécurisation des déplacements piétons le long de la RN est également attendue. En parallèle le passage à une zone 30km/h sur la traversée de bourg permettrait de réduire le sentiment d'insécurité.

Synthèse globale :

Les travaux de l'atelier ont permis de faire émerger les points de tension et d'attrait partagés ainsi que les propositions des habitants pour l'amélioration de la traversée de Polminhac :

Points de tension partagés :

La vitesse du trafic est identifiée comme à la source du sentiment d'insécurité. Ce sentiment est augmenté par l'inadaptation des trottoirs (trop étroits) et leur colonisation par le stationnement longitudinal.

Points d'attractivité partagés :

Si les commerces et la mairie restent les points d'attractivités qui emmènent les habitants sur la RN, des éléments jugés valorisant ont été mis en avant : le rapport à l'eau (lavoir, fontaine, pont sur le ruisseau du Coste) et le patrimoine bâti.

Usages et pratiques récurrents :

Ressort de l'atelier une stratégie d'évitement de la RN avec la recherche d'itinéraires alternatifs par l'intérieur du bourg (notamment au sud). Par ailleurs, une partie de la population est exclue de la RN : les enfants pour lesquels aucune autonomie n'est envisageable en l'état. Les poussettes sont également trop contraintes par l'étroitesse des trottoirs, donc par déclinaison les personnes à mobilité réduite.

Propositions ayant émergé :

- Intervention sur la vitesse : feux pédagogiques, radar, zone 30km/h, dispositifs visuels permettant de faire ralentir les véhicules
- Un travail sur la réduction de la vitesse à prendre en compte en amont de l'entrée du bourg et également en sortie avec la prise d'élan des poids lourds en direction d'Aurillac
- Un réaménagement des carrefours jugés dangereux et inadaptés tant pour les véhicules que pour les piétons (le carrefour central identifié comme le plus problématique)
- Une distinction stationnement / trottoirs, en l'état les trottoirs sont impactés par le stationnement
- La réalisation de « vrais » trottoirs permettant la déambulation sécurisée. Proposition de réaliser un seul trottoir d'un côté de la chaussée mais avec une largeur confortable.
- La prise en compte voire la multiplication d'itinéraires alternatifs par l'intérieur du bourg (particulièrement adaptés aux enfants)
- La réalisation d'une voie verte entre Aurillac et Vic-sur-Cère (projet à l'échelle du bassin de vie)
- Un travail sur la réduction du bruit (revêtement, plaques d'égout)
- Une refonte de la signalétique pour une meilleure lisibilité des espaces du bourg (à destination des touristes)
- Une intervention sur l'aire de pique-nique en entrée ouest afin d'installer un panneau d'information pour la découverte du bourg de Polminhac
- Un fleurissement de la traversés (pieds de façade, espaces de mise à distance piétons/voitures)
- Une opération de rénovation des façades pour mettre en valeur le patrimoine bâti et un travail sur les vitrines commerciales fermées ainsi que la suppression des points noirs (bâts dégradés).

L'ensemble de ces propositions viendront nourrir le travail de conception du projet de réaménagement de la RN. Les habitants sont remerciés chaleureusement pour leur participation à cet atelier et leur implication dans l'amélioration de la traversée de Polminhac.